



FRANCE

La Fondation Abbé-Pierre dénonce vingt ans d'échec de la politique du logement

LOGEMENT

La Fondation remet son rapport annuel aujourd'hui.

L'aide par logement n'a pas augmenté depuis deux décennies et est mal répartie, déplore-t-elle.

Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

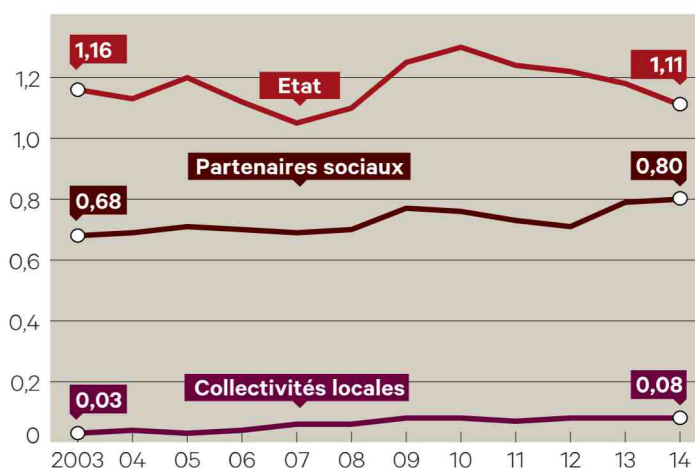
Pour son 20^e rapport sur les problèmes de logement, remis hier à François Hollande, la Fondation Abbé-Pierre a fait les comptes. Bien que la précarité se soit accrue et que le prix de l'immobilier ait flambé, en vingt ans les aides au logement n'ont pas augmenté, estime-t-elle. Ainsi, les 42 milliards d'euros de dépenses publiques mis en avant par les pouvoirs publics pour 2012 ne représentent que 1.230 euros par logement contre 1.170 euros en 1984, une fois pris en compte l'inflation et l'accroissement du parc, passé de 21,4 à 34,2 millions de logements. « Si on ramène ces dépenses au PIB, les 2,1 % de 2012 sont même inférieurs aux 2,3 % de 1984 », souligne la Fondation.

Celle-ci dresse un cinglant constat d'échec de la politique du logement. Cette dernière aurait pourtant dû constituer le principal vecteur de lutte contre la pauvreté. Non seulement les aides n'ont quasiment pas progressé, mais elles n'ont pas non plus été réorientées vers les plus modestes, déplore-t-elle.

Après avoir stagné à une trentaine de milliards dans les années 1980-1990, leur nette hausse en

Les dépenses publiques en faveur du logement

En % du PIB



« LES ÉCHOS » / SOURCE : FONDATION ABBÉ PIERRE

montant absolu en 2000 « est presque exclusivement due à la mise en place du taux réduit de TVA sur les travaux », précise le rapport. Et sur 42 milliards, « seuls les deux tiers relèveraient de la satisfaction des besoins en logement (soit 28 milliards, dont 18 milliards d'aides à la personne) », poursuit le rapport.

Des enjeux économiques

Le dernier tiers (soit 14 milliards) relève d'autres enjeux, principalement économiques, qui renvoient à la nécessité de soutenir le BTP et de favoriser les rentrées fiscales. Car on l'oublie souvent, mais le logement est un secteur qui génère plus de recettes fiscales que de dépenses publiques : 60 milliards de prélèvements fiscaux, soit 14 % de toutes les rentrées fiscales de l'Etat et des collectivités locales en 2012, contre 42 milliards de dépenses publiques

classées comme étant en faveur du logement. Des chiffres durs à contester par le gouvernement, car issus des Comptes du logement.

Force est aussi de constater que « les différents dispositifs d'aide sont devenus un ensemble assez disparate et complexe », commente Patrick Doutreligne, le délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, qui, avec ce rapport, passe la main à Christophe Robert. Le nouveau délégué général est dans les starting-blocks. « La dernière enquête nationale sur le logement date de 2006, on attend dans quelques mois les résultats de celle de 2013 », souligne Christophe Robert. Elle devrait donner du grain à moudre au rapport 2016 de la Fondation, car « la politique menée aujourd'hui contribue à augmenter les inégalités de patrimoine et les inégalités territoriales », juge-t-il. ■

